Le Tunnel du Mont-Blanc se sépare d'un salarié en voie de radicalisation

05/01/2016 à 14h48

L'ATMB, qui exploite l'autoroute et le tunnel du Mont-Blanc, a mis fin aux fonctions d'un salarié « en voie de radicalisation. » Ce sont des perquisitions, menées dans le cadre de l'état d'urgence, qui auraient mis en évidence un risque d'influence ou de connexion avec des milieux djihadistes. Les autorités ont ensuite donné l'alerte et l'entreprise a choisi de prendre ses responsabilités, compte tenu du caractère extrêmement sensible du tunnel et des données auxquelles le salarié avait accès. Ce dernier n'a toutefois fait l'objet d'aucune mesure d'assignation à résidence ni de contrôle judiciaire.

(…) Le Dauphiné